



Candidature de **Kulwa OLA-DAVIES**,

soutenue par les listes « **UNEF et Associations étudiantes** »

CONSEIL ACADÉMIQUE DU 1ER OCTOBRE 2018

PRESENTATION

BILAN 2014-2018

- ⇒ Meilleur accompagnement des étudiant.e.s dans leurs engagements (valorisation et reconnaissance de l'engagement étudiant, promotion et fonctionnement du FSIE...)
- ⇒ Renforcement du rôle des étudiant.e.s dans la gouvernance et développement de la démocratie participative avec le Parlement Consultatif Etudiant
- ⇒ Développement de nouveaux liens entre l'université et ses partenaires grâce à la VPE (CD94, CROUS, Mairie de Paris, CEVPU....)

Actuellement étudiant en 2e année de Licence d'AEI, je souhaite inscrire ma candidature dans la continuité de mon prédécesseur.

Militant à l'UNEF-le syndicat étudiant, depuis près d'un an, l'objectif de ma candidature est simple: représenter pleinement les étudiant.e.s et leurs intérêts.

Je conçois la vice-présidence étudiante de l'université comme un outil au service de l'amélioration des conditions d'études et c'est sur cette voie que je souhaite m'engager. N'ayant aucun autre mandat au sein de l'Université ni même dans mon organisation, je souhaite mettre à profit mon temps libre pour faire avancer l'UPEC et garantir à mes pairs une représentation sans faille.

METHODE, PROJETS ET OBJECTIFS

Le projet que je porte s'inscrit dans la continuité de celui porté par l'ancien Vice-Président étudiant de l'Université entre 2014 et 2018. Appartenant à la même organisation que lui, ces deux prochaines années pourraient être l'occasion de continuer de travailler sur les dossiers en cours mais aussi d'ouvrir de nouveaux chantiers.

Je suis convaincu qu'il faut poursuivre nos efforts pour accompagner **le développement d'une vie associative dynamique et indépendante**, qu'il faut multiplier nos actions de **lutte contre les discriminations** et continuer **d'agir pour que chacune et chacun trouve sa place à l'UPEC**. Nous devons aussi collectivement travailler à l'amplification de nos **actions relatives à la santé des étudiant.e.s et à leur pratique sportive**, de nombreuses actions dans ces domaines peuvent contribuer à leur bien-être et favoriser ainsi leur réussite.

Pour cela, il faut évidemment avancer dans la mise en place d'un réel **plan de vie étudiante** nous permettant de planifier et d'organiser nos actions à plus ou moins long terme.

Mais celui-ci ne pourra voir le jour sans l'investissement d'un maximum d'étudiant.e.s. Je partage l'idée qu'il est nécessaire de **les consulter régulièrement de manière physique ou dématérialisée** pour construire avec eux les réponses aux problèmes qu'ils rencontrent et surtout des solutions dans la mise en œuvre de leurs projets pour l'UPEC.

Ces deux prochaines années doivent nous permettre de **renforcer la démocratie participative**. L'objectif est clair, nous devons **impliquer d'avantage les étudiant.e.s dans la gouvernance de l'université mais aussi dans la prise de décisions les concernant**. Cet objectif se combine à celui de **développer une politique de vie étudiante multi-site**, permettant à chaque étudiant.e, qu'il/elle soit sur Vitry, Fontainebleau ou même Torcy, de s'impliquer dans la vie de notre université. Dans la période qui s'ouvre, la vice-présidence étudiante devra également **constituer un rempart contre la remise en cause des droits étudiants**, il s'agit là d'un combat qui renvoie à l'essence même du rôle de représentant étudiant: celui de défendre les droits de ses pairs.

MOYENS

Le **FSDIE (Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes)** constitue le principal outil pour mettre en œuvre ces orientations. Jusqu'à présent alimenté par une partie des frais d'inscription des étudiant.e.s, il sera à partir de janvier alimenté par la **CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus)** reversée par le CROUS en fonction de nombre d'étudiants inscrits à l'UPEC. Ce nouveau fonctionnement permettra sûrement de disposer de moyens supplé-

mentaires et de développer les investissements dans le domaine de la vie étudiante.

Le Vice-Président Etudiant devra alors veiller à **préserver la structuration de la répartition des fonds au sein du FSDIE** (aide aux associations, aux projets étudiants, soutien à la pratique sportive, culturelle et à la vie de campus mais aussi aide sociale d'urgence et aide à la mobilité) qui a su prouver son efficacité ces dernières années. Il va de soi que

nous devons continuer de **réfléchir collectivement et d'échanger pour y apporter les évolutions nécessaires afin de mieux répondre aux besoins des étudiant.e.s**.

Enfin, avec ces changements, nous devons être attentifs à préserver les moyens donnés aux étudiant.e.s pour améliorer leur quotidien à l'UPEC, en faisant en sorte notamment qu'ils conservent **la gestion des fonds étudiants au service de leurs pairs**.